



Droit de garde pour les enfants de ma soeur

Par **verodemorais**, le **11/01/2010** à **21:36**

Bonjour,

j ai ma soeur qui a accouche le 26.12.2009 et a un garcon agee de 5 ans c est fait placee sa petite fille en famille d accueil aujourd'hui, car elle et son compagnon son sous l influence de la drogue. Sans que la maternitee ne dise quoi que soit a ma mere "la grand mere" qui a plusieurs reprises demandais pourquoi elles restaient aussi longtemps "soit disant la petite ne reprennait pas de poids. Aujourd'hui sachant la veritee je veux pendre a ma charge le bebe et le petit garcon de ma soeur. je suis mariee et j ai 2 enfants majeurs ma fille etudiante infirmiere en 3eme annee mon garcon mecanicien en formation. je suis a temps partielle 24 h par semaine mon epoux grutier a temps plein. merci pour votre reponse ainsi que vos conseils.

Mme De morais